



Service Animation Locale et Associations
Mairie d'Ugine
Place de l'hôtel de Ville
73400 UGINE
04 79 37 25 01
associations@ugine.com

Notice explicative

Dossier de subvention sport 2021-2022

Cette année, les dossiers sont tous au format PDF ; pour les remplir il suffit de les ouvrir et de remplir les champs en couleur.

Une fois le formulaire rempli, l'enregistrer puis le retourner par mail avec les autres pièces.

- CONTRAT PROJET SPORT (C.P.S.) concerne les associations affiliées à une fédération sportive et/ou affinitaire – Inscrites à des compétitions - possédant plus de 100 licenciés hors dirigeants - comptant 1 an d'existence,
- CONTRAT SPORT (C.S) concerne les associations affiliées à une fédération sportive et/ou affinitaire – Inscrites à des compétitions - possédant moins de 100 licenciés hors dirigeants - comptant 1 an d'existence,
- CONTRAT SPORT ET LOISIRS (C.S.L) concerne les associations affiliées à une fédération sportive et/ou affinitaire - comptant 1 an d'existence

Ou

- ASSOCIATIONS SPORT ET LOISIRS (A.S.L) : concerne les associations dont le siège social est à Ugine - comptant 1 an d'existence.

Date de retour du dossier :

Le 10 septembre 2021.

(Il est impératif que le dossier complet revienne à cette date. Au-delà, il ne sera pas examiné)

Dossier à renvoyer au format PDF, PAR MAIL uniquement à l'adresse suivante : associations@ugine.com

*

Tous les justificatifs demandés devront impérativement être joints.
Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR PAR TOUTES LES ASSOCIATIONS

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION pour 2021-2022 (DOSSIER A**) +**

Statuts de l'association uniquement si changement

Attestation d'assurance de l'association

Compte de résultats 2020-2021 OU 2020 certifiés conformes par le Président – (*dossier A -Annexe 1*)

Situation des différents comptes et placements (*dossier A - Annexe 2*)

Budget prévisionnel 2021-2022 ou 2022– (*dossier A - Annexe 3*)

RIB de l'association

Justificatif licenciés : **listing officiel des licenciés de votre club**, provenant de votre Comité ou ligue ou Fédération (**hors dirigeants**)

Copies des diplômes de tous les encadrants (obligatoire chaque année)

Calendrier des compétitions officielles pour les clubs/Associations concernées

POUR LES CONTRATS PROJETS SPORT (CPS) UNIQUEMENT (voir définition ci-dessus)

DOSSIER B

1 Fiche bilan par projet 2020-2021 (*dossier B - Annexe 4*) + 1 fiche bilan financier par projet 2020-2021 (*dossier B - Annexe 4 bis*)

DOSSIER C

1 Fiche par projet 2021-2022 (*dossier C -Annexe 5*) + 1 Fiche budget prévisionnel par projet 2021-2022 (*dossier C - Annexe 5 bis*)